

## CHANGEMENT CLIMATIQUE : LES INCIDENCES SUR LES ÎLES DU PACIFIQUE

### Compte rendu du colloque organisé par le groupe interparlementaire d'amitié France-Vanuatu-Îles du Pacifique

9 juin 2015

Ouvert par un message de M. Gérard Larcher, Président du Sénat, et placé sous le parrainage du groupe interparlementaire d'amitié France-Vanuatu-Îles du Pacifique, le colloque « Changement climatique : les incidences sur les îles du Pacifique » a réuni une centaine de personnes au Palais du Luxembourg, le 9 juin 2015.



M. Tommy Remengesau, Président de la République des Palaos, invité d'honneur, Mme Catherine Procaccia, Présidente du groupe d'amitié France-Vanuatu-Îles du Pacifique, M. Hervé Maurey, Président de la commission de l'Aménagement du territoire et du Développement durable, et M. Vladimir Ryabinin, secrétaire exécutif de la Commission Océanographique Intergouvernementale, sous-Directeur général de l'UNESCO, représentant Mme Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO, ont ensuite prononcé leur allocution d'ouverture.

Le Président de la République des Palaos, M. Tommy Remengesau, a remercié la France pour son engagement auprès des États insulaires du Pacifique dans la lutte contre les menaces climatiques. Il a souligné le caractère crucial de la Conférence « Paris Climat 2015 » dite COP21, en décembre 2015.

Le Président Remengesau a tenu à rappeler que les îles du Pacifique sont certes de petits territoires insulaires, mais qu'ils sont avant tout situés au cœur du plus grand océan de la planète. Afin de tirer profit de cette ressource exceptionnelle, la **République des Palaos** a ainsi pris l'initiative de **déclarer sa zone économique exclusive (ZEE) « sanctuaire marin national »**. Ainsi, seuls 20 % de cette zone peuvent être exploités pour l'écotourisme et la pêche commerciale, tout prélèvement étant interdit dans les 80 % restants.

Il a également souligné « *la nécessité de mettre l'océan au cœur des Objectifs du Millénaire pour le développement des Nations Unies* ». Selon lui, la COP21 doit aborder les objectifs et les défis pas uniquement à l'échelle de l'Océanie, mais à celle de la planète entière.



M. Tommy Remengesau et Mme Catherine Procaccia

Dans son allocution, Mme Catherine Procaccia a salué la présence dans la salle de nombreux Océaniens pouvant témoigner des effets concrets du changement climatique dans leur vie quotidienne. Elle a rappelé que les petits États insulaires du Pacifique, premières victimes des conséquences du réchauffement climatique, ne représentent pourtant que **0,03 % des émissions de carbone mondiales**.

Elle a énoncé la multiplicité des enjeux liés au changement climatique :

- **environnementaux**, car le dérèglement climatique constitue une menace pour la biodiversité ;
- **économiques**, puisque la montée du niveau des mers provoque la perte de terres fertiles et d'infrastructures, ce qui entraîne des effets négatifs sur l'agriculture et le développement du secteur touristique ;
- **sociaux**, ces bouleversements étant à l'origine de l'apparition des premiers « réfugiés climatiques », contraints à quitter leurs lieux de vie face à la perte de leurs moyens de subsistance et un difficile accès à l'eau douce, qui produisent également des impacts négatifs sur leur santé.



M. Hervé Maurey, Président de la commission de l'Aménagement du territoire et du Développement durable

M. Hervé Maurey a rappelé l'engagement du Sénat dans la lutte contre le changement climatique, qui accueillera notamment le volet parlementaire de la COP21, le 6 décembre 2015, sous l'égide de l'Union interparlementaire. Désigné rapporteur de la déclaration des Parlements du monde examinée au Sénat dans ce cadre, M. Hervé Maurey a tenu à saluer la mobilisation des différentes instances de la Haute assemblée : commissions permanentes, délégations, groupes d'amitié, qui ont tous engagé de très nombreux travaux sur le climat.

Il a insisté sur la nécessité de parvenir, lors de la COP21, à une résolution ambitieuse,

universelle et juridiquement contraignante, qui prenne en compte les vœux formés notamment par les îles du Pacifique de **limiter le réchauffement climatique à 2°C**.

Les deux tables rondes, consacrées respectivement à **l'avenir des îles du Pacifique face au dérèglement climatique** et au **défi de concilier croissance et protection des écosystèmes océaniques**, ont réuni des intervenants institutionnels ainsi que des scientifiques spécialistes de l'Océanie.

#### Intervenants lors des tables rondes

- S.E. M. Christian Lechery, Secrétaire permanent de la France pour le Pacifique, Ambassadeur représentant permanent de la France auprès de la Communauté du Pacifique ;
  - M. Anthony Lecren, membre du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;
  - M. Lam Dang, Directeur de la législation au Parlement des États fédérés de Micronésie ;
  - Mme Isabelle Autissier, Présidente de WWF France ;
  - M. Jean Michel Dasque, ancien ambassadeur, Président de l'Institut du Pacifique ;
  - M. Nicolas Imbert, Directeur exécutif de Green Cross France et Territoires ;
  - S. E. M. J. Rimarkindu Kalinoe, Ambassadeur de la Papouasie-Nouvelle-Guinée en Belgique ;
- Les tables rondes étaient animées par MM. Serge Massau et Steeven Gnipate, journalistes Outre-mer 1ère.

Outre la Présidente du groupe d'amitié France-Vanuatu-Iles du Pacifique, Mme Catherine Procaccia, les sénateurs MM. Robert Laufoaulu, Président délégué du groupe pour les Iles Fidji et Daniel Raoul, Vice-président du groupe, sont également intervenus afin de partager leurs visions de la situation des petits États insulaires du Pacifique face au changement climatique.

### **I. Les îles du Pacifique, premières victimes des effets du dérèglement climatique**

Malgré une croissance favorisant le développement des industries primaires (matières premières, produits minéraux, produits agricoles), les économies des petits États insulaires du Pacifique dépendent encore essentiellement des ressources halieutiques. D'après de récentes études de WWF (World Wide Fund ou Fonds mondial pour la Nature), les actifs en valeurs de l'océan en feraient la **7<sup>ème</sup> puissance économique mondiale**, sans même tenir compte du pétrole des grandes profondeurs.

Mme Isabelle Autissier a souligné l'importance de préserver ces ressources halieutiques. Cette richesse exceptionnelle est aujourd'hui menacée par les effets du dérèglement climatique provoqué par les émissions de gaz à effet de serre et un mode de consommation menant à l'épuisement des ressources : 90 % des stocks halieutiques sont surexploités ou à la limite de la surexploitation ; 50 % du corail, 30 % de la mangrove et 39 % de la biodiversité marine ont disparu en 40 ans.

S'agissant de la **multiplication des phénomènes extrêmes**, M. Robert Laufoaulu, sénateur des îles Wallis et Futuna, a évoqué le sentiment d'insécurité des habitants des côtes, qui sont désormais contraints de trouver refuge à l'intérieur des terres. La fréquence du phénomène *El Niño* constitue notamment une menace climatique importante pour les populations du Pacifique. Ce phénomène, qui survenait auparavant en moyenne tous les 10 ans, tend à se manifester plus fréquemment, tous les 3 ans environ. Ces bouleversements des courants marins ont un impact important sur le développement des coraux, les migrations halieutiques et le climat. À titre d'exemple, M. Lam Dang a rappelé que l'archipel micronésien a été frappé par un cyclone et une tempête tropicale, deux mois après le passage du typhon *Maysak*.

M. Vladimir Ryabinin a exposé les méthodes scientifiques permettant de prévenir la formation de cyclones tropicaux ainsi que leur impact sur les îles du Pacifique. Développée par la Commission Océanique Inter gouvernementale afin de pouvoir anticiper les phénomènes dangereux et atténuer ainsi les dégâts potentiels, la planification de l'espace maritime apparaît, selon lui, comme une solution efficace face aux phénomènes climatiques extrêmes qui se multiplient en Océanie.

M. Vladimir Ryabinin s'est également inquiété de la **hausse du niveau de la mer** dans les eaux chaudes du Pacifique. Liée à la fonte des glaciers polaires, son élévation est trois fois supérieure à celle constatée sur le reste de la planète au cours des trente dernières années. En Micronésie, une hausse de seulement 10 cm suffirait à envahir les réserves d'eau douce de l'archipel, rendant cette eau, devenue salée, impropre à la consommation. À cet égard, M. Robert Laufoaulu a rappelé que : « *L'eau douce, c'est la vie ; les mesures de lutte contre sa contamination par l'infiltration de produits toxiques ou nuisibles peuvent être efficaces. Mais la préservation de la nappe face à la montée du niveau de la mer est quasiment impossible.* »

Autre conséquence, peu anticipée : le **contrôle de la zone économique exclusive (ZEE) de 200 milles marins autour des territoires du Pacifique** est devenu un objet d'inquiétudes pour les petits États insulaires. Lors de son intervention, M. Lam Dang a notamment exposé dans quelle mesure la disparition de certaines îles à cause de la hausse du niveau de la mer pourrait conduire à une réduction de la ZEE de la Micronésie, faute de territoires terrestres garantissant son étendue. Ainsi, les économies des petits États insulaires du Pacifique, reposant principalement sur la pêche et les revenus halieutiques, sont directement menacées par la montée des eaux.

Enfin, le dérèglement climatique fait aujourd'hui des morts, a affirmé M. Anthony Lecren, membre du gouvernement de Nouvelle-Calédonie, citant l'exemple du **cyclone Pam qui a ravagé le Vanuatu à près de 80 %**. Des savoirs ancestraux et des traditions millénaires sont ainsi menacés de disparition.

## **II. Des propositions innovantes en matière de lutte contre les effets du changement climatique**

M. Christian Lechervy a tenu à saluer une « *une préparation extrêmement méthodique et une organisation très sophistiquée* » des îles du Pacifique en vue de la COP21. Les États du Pacifique mènent de nombreuses négociations sur la problématique du dérèglement climatique dans le cadre de sommets internationaux - tels la Convention des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique - ou régionaux, - lors du sommet triennal entre le Japon et les États océaniques -, ou encore sous-régionaux - tels les réunions d'Océania 21 ou celles du Forum des îles du Pacifique que préside actuellement M. Tommy Remengesau.



Cependant, la détermination des îles du Pacifique ne s'affiche pas uniquement dans le cadre des négociations relatives à la COP21. Les États du Pacifique ont d'ores et déjà mis en place des initiatives visant à promouvoir un nouveau modèle de développement, plus soucieux de la biodiversité.

M. Lam Dang a affirmé : « *Nous ne voulons pas, en Micronésie, être seulement des victimes, nous allons lutter* ». C'est à ce titre que le Parlement micronésien a fait preuve d'innovation en incluant la lutte contre le changement climatique dans la législation nationale : tous les ministères sont tenus de prévoir dans leur budget une ligne consacrée à cette priorité.

En Nouvelle-Calédonie, le gouvernement a lancé en 2012 le programme « *un arbre, un jour, une vie* », appel destiné à « *considérer la vie avant les profits* » selon M. Anthony Lecren. Cet appel a fédéré 17 États insulaires du Pacifique, hormis l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Leur l'engagement s'est traduit par le sommet Océania 21 et la Déclaration de Lifou, qui appelle à une « *révolution internationale dans la manière dont le monde fait face au changement climatique* ».

Cette révolution est déjà en cours dans les îles du Pacifique. Comme l'a observé Mme Isabelle Autissier, **en matière de protection des aires marines, la République des Palaos fait en effet figure d'État pionnier**. L'efficacité de telles mesures a été démontrée par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) : en dix ans, les aires marines protégées ont vu leur biodiversité augmenter de 19 %, leur densité d'espèces de 121 % et leur biomasse de 250 %. La protection des aires marines a produit également des retombées économiques, puisqu'un dollar qui y a été investi en rapporte au moins trois, et jusqu'à vingt dans le meilleur des cas.

Symbole de l'urgence climatique, le cas des îles Carteret désertées par leurs habitants, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, est également à l'origine du développement de modèles « *d'économie verte* ». Dans le cadre de la Coalition pour les nations abritant des forêts tropicales, la Papouasie-Nouvelle-Guinée a adopté une stratégie nationale « REDD+ », qui met l'accent sur le rôle de la conservation des forêts, de leur gestion durable et du renforcement des stocks de carbone forestier dans la réduction des émissions de CO2.

M. Daniel Raoul, Vice-président du groupe d'amitié, a ajouté que face au développement démographique et économique des pays émergents, la lutte contre le changement climatique représentait un véritable défi pour l'humanité toute entière. Il a tenu à saluer les nombreuses initiatives existantes : « *Du creusement de mangroves dans le Pacifique pour limiter les effets de l'élévation du niveau de la mer au reboisement, ces initiatives doivent être soutenues et les expérimentations en la matière doivent être démultipliées et généralisées. Les moyens consacrés au financement de la transition vers des économies plus sobres en carbone doivent être amplifiés.* ».



M. Michel Magras, Mme Karine Claireaux, MM. Daniel Raoul, Maurice Antiste, Mme Catherine Procaccia, MM. Jérôme Bignon, Robert Laufoaulu et Nicolas Hulot

Lors du discours de clôture, M. Nicolas Hulot a insisté sur le fait que la crédibilité et le succès de la COP21 reposent sur la capacité des parties à mettre en place des instruments concrets visant à changer de paradigme en matière de développement et à **sortir enfin de « l'économie carbone »**. Il a tenu à rappeler que « *ce n'est pas un sujet purement environnemental. C'est un sujet profondément humain qui affecte les populations les plus vulnérables* ». Et de conclure que les effets du dérèglement climatique étant à présent ressentis par la population mondiale dans son ensemble, « *nous sommes liés par une communauté de destin avec les îles du Pacifique* ».

#### Sénateurs étant intervenus au cours du colloque



**Mme Catherine Procaccia**  
Présidente du groupe d'amitié  
France-Vanuatu-Îles du Pacifique  
(Les Républicains)



**M. Hervé Maurey**  
Président de la commission de  
l'Aménagement du territoire et du  
Développement durable (UDI-UC)



**M. Robert Laufoaulu**  
Président délégué du groupe  
d'amitié pour les Îles Fidji  
(Les Républicains)



**M. Daniel Raoul**  
Vice-président du groupe  
d'amitié  
(Soc)

Actes du colloque : [http://www.senat.fr/fileadmin/Fichiers/Images/reactions\\_internationales/Groupes\\_d\\_amitie/Actes\\_colloque\\_Pacifique\\_9\\_juin.pdf](http://www.senat.fr/fileadmin/Fichiers/Images/reactions_internationales/Groupes_d_amitie/Actes_colloque_Pacifique_9_juin.pdf)